

Badminton Rochelais



REGLEMENT INTERIEUR DU BADMINTON ROCHELAIS 2019-2020

Le règlement intérieur explique les règles de fonctionnement du club et les règles d'utilisation du matériel. Il s'applique à tous les membres du club. Nul licencié ne pourra s'y soustraire.

L'adhérent s'engage à en prendre connaissance et à le respecter.

INSCRIPTION

L'adhésion au club vous licencie à la Fédération Française de Badminton pour la saison sportive du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

Le montant de la cotisation annuelle est validé lors de l'Assemblée Générale.

Les adhésions se font en ligne sur le site internet www.badmintonrochelais.fr

Pour la saison 2019-2020 la cotisation annuelle est de :

- **Adultes tarif plein : 110,00 €**

Le montant de votre cotisation prend en compte le prix de la licence, l'assurance fédérale et l'accès libre à tous les créneaux jeu libre.

- **Tarif réduit : 90,00 €**

Réduction pour les conjoints, les étudiants sur présentation de la carte et les demandeurs d'emploi sur présentation du justificatif POLE EMPLOI

- **Jeunes : École de badminton (obligatoire si né en 2003 et après) 100,00 € ou 85,00 € si chèque sport**

Le club propose des séances d'entraînement, facturées en complément de la cotisation annuelle, dans la limite des places disponibles. Le montant de l'inscription aux entraînements correspond à la mise à disposition d'un entraîneur et à la fourniture des volants pour les séances.

Tarif annuel des entraînements adultes de la saison 2019-2020

- **Entraînement confirmé : 50,00 €**
- **Entraînement intermédiaire : 50,00 €**
- **Entraînement débutant : 20,00 €**

Voici les types de paiement possibles lors de votre adhésion en ligne.

- Paiement par carte bancaire
- Paiement par espèces
- Paiement par chèques

Les chèques seront à adresser à l'ordre du Badminton Rochelais. Un paiement en trois fois est possible, Il faudra inscrire le mois d'encaissement au dos des différents chèques.

En cas de paiement par chèques ou espèces merci de remettre le règlement à un membre du Conseil d'Administration ou de le déposer dans la boîte aux lettres du club au 99 rue Nicolas Gargot 17000 La Rochelle.

CERTIFICAT MEDICAL et QUESTIONNAIRE DE SANTE

Le certificat médical est à joindre en pièce jointe au formulaire de votre adhésion en ligne soit en format PDF ou sous format photo. La pratique des activités proposées par le BADMINTON ROCHELAIS n'est autorisée qu'après présentation d'un certificat de non contre indication à la pratique du badminton. De plus La mention « non contre indication à la pratique du badminton en compétition » est obligatoire même si l'adhérent ne désire pas participer aux compétitions.

Le modèle type de certificat médical est disponible en téléchargement sur le site du club et dans le formulaire d'adhésion en ligne.

Depuis la saison 2016-2017 les certificats médicaux sont valables 3 ans. Cependant pour chaque saison sans fournir un certificat médical, il faudra à la place remplir le QUESTIONNAIRE SANTE et le joindre dans le formulaire d'adhésion en ligne sous format PDF ou format photo. Il est également disponible en téléchargement sur le site internet et dans le formulaire d'adhésion en ligne.

FONCTIONNEMENT

Règle de vie commune : voir annexe

Le fonctionnement du club repose sur le bénévolat. Il est demandé à chacun de s'impliquer dans les tâches courantes (assemblée générale, organisation de tournois, informations diverses, commissions, etc.).

Inscriptions aux tournois :

Les joueurs qui souhaitent s'inscrire à un tournoi extérieur alors que le club organise une manifestation à la même date, doivent envoyer et régler eux-mêmes leur inscription. Aucun remboursement de celle-ci n'est possible sauf si la manifestation du club est annulée ou déplacée.

Le calendrier du club est disponible sur le site internet.

Assemblée générale :

L'assemblée générale est prévue en fin de saison. Celle-ci est publique et nous vous invitons à y participer.

Membres :

Vous êtes membre actif le jour où vous réglez votre cotisation annuelle.

Jeunes :

Par respect des encadrants bénévoles, l'adhérent jeune doit se présenter à son heure d'entraînement prévue.

Adultes :

En cas de forte affluence, un roulement est demandé aux joueurs : réaliser un match puis laisser la place aux joueurs suivants.

RESPONSABILITE

Les enfants mineurs sont pris en charge par le club pendant les créneaux « jeunes » à partir du moment où le responsable du créneau les a pris sous sa responsabilité. **Le responsable légal de l'enfant doit donc s'assurer que celui-ci est présent dans le gymnase avant de laisser son enfant.**

De plus, lorsque la fin du créneau horaire est atteinte, les enfants ne sont plus considérés sous la responsabilité du club. **Sauf cas de force majeure où le responsable légal a prévenu l'encadrant par appel téléphonique.**

Tout enfant désirant partir avant la fin du créneau ne peut le faire que sur présentation d'une autorisation parentale. Le responsable légal doit venir chercher son enfant sur le site et si tel n'est pas le cas, l'encadrant doit en être avisé par l'intermédiaire d'un justificatif écrit et signé par le responsable légal.

COMPETITIONS ET INTERCLUBS

Le club permet la participation aux tournois privés et en équipes d'interclubs. Il faut vous rapprocher des capitaines des différentes équipes qui sont définis en début de saison.

Pour participer aux tournois privés et championnats individuels, le club utilise le site Badiste.fr qui permet de centraliser les inscriptions de nos adhérents pour faire des envoies groupés. Pour vous créer un compte sur Badiste il faut contacter notre responsable inscription dont les coordonnées sont indiquées sur le site internet du club dans la rubrique « Compétitions » puis « Comment d'inscrire à un tournoi ? ».

Un certain nombre de tournois privés payés par le club est défini en chaque début de saison. Tout licencié qui paye lui-même son inscription à un tournoi privée et qui souhaite être remboursé, doit **impérativement** demander une attestation de paiement aux organisateurs du tournoi en question.

Cette saison le club offre 10 tournois à tous les joueurs du club + les deux tournois de La Rochelle. Une fois les 10 tournois dépassés, le joueur doit en rembourser une partie.

- Entre 10 et 15 tournois le joueur doit rembourser 50% des montants des inscriptions des tournois excédentaires
- Entre 15 et 20 tournois le joueur doit rembourser 75% des montants des inscriptions des tournois excédentaires.
- Au-delà de 20 tournois le joueur doit rembourser la totalité des montants des inscriptions par tournois excédentaires.

FORMATIONS

Un certain nombre de formations sont proposées par la Fédération, les Liges et les Comités. Les coûts des formations, les déplacements, la restauration et l'hébergement (dans une certaine limite) sont pris en charge par le club. Toute personne volontaire et motivée peut s'adresser au responsable d'inscription aux formations (Benoît Le Colleter, coordonnées disponibles sur le site internet) pour tout renseignement complémentaire. **Les inscriptions aux formations se font via un formulaire disponible sur le site internet dans l'onglet « Adhérer » puis « Formations ».**

Les licenciés dont le club prend en charge les formations s'engagent à en faire profiter le club pour une durée de 2ans, dans le cas contraire le licencié devra rembourser la formation au club (sauf cas exceptionnel qui sera à l'appréciation du CA).

LITIGES ET SANCTIONS

Le club est une association promouvant le badminton dans un esprit sportif et respectueux de l'adversaire. Toute personne ne respectant pas le règlement intérieur, les adhérents ou le matériel sera signalée au CA qui prendra les mesures nécessaires (suspension temporaire, exclusion sans remboursement, etc.)

Tous les adhérents sont habilités à faire respecter ce règlement. Mais seul le CA est habilité à sanctionner.

LES CRENEAUX HORAIRES

Ils sont communiqués en début de saison aux adhérents et sont consultables sur le site du club.

Les entraînements jeunes sont suspendus pendant toutes les vacances scolaires. Pour les adultes c'est à l'appréciation de l'encadrant.

Les créneaux ne sont pas assurés lors des jours fériés et peuvent être modifiés **durant les vacances scolaires** suivant la disponibilité des gymnases.

Nouveauté cette saison, les créneaux sont ouverts et fermés par certains adhérents et membres du Conseil d'Administration. Merci d'être tolérant envers eux, ils font tous de leur mieux pour vous offrir un temps de jeu optimal. En cas de problème contacter le 06.08.96.06.65.

PERIODE D'ESSAI

La Fédération permet aux personnes qui le souhaitent d'effectuer trois essais, réalisés lors des créneaux de jeu libre et sous réserve d'avoir contacté le club préalablement. Le jour de l'essai, le joueur doit se rapprocher du responsable de créneau qui va lui expliquer le fonctionnement du club.

MATERIEL ET EQUIPEMENT

L'installation et le rangement du matériel doivent être assurés par les pratiquants. Nous comptons sur votre bienveillance pour laisser la salle dans un état irréprochable (ranger vos volants et vos bouteilles vides).

L'adhérent doit se munir de chaussures de sport en salle, d'une tenue de sport adéquat. Des raquettes et des boîtes de volants sont vendues par le club (consultable sur le site ou adressez-vous aux dirigeants).

VOL

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte, et recommande de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements et compétitions.

COMMUNICATION

Pour connaître la vie du club : fermeture exceptionnelle, tournois, stages...

<http://www.badmintonrochelais.fr/>

<https://www.facebook.com/badmintonrochelais>

L'adhérent adulte et jeune autorise la diffusion, sur le site internet du club, de photos prises lors de compétitions sportives ou manifestations en relation avec le badminton.

Le Bureau du Badminton Rochelais

PRATIQUE DE BONNE CONDUITE

- 1) Dès que tu entres dans le vestiaire du gymnase, tu te chausseras d'une paire de chaussures de salle.
- 2) Si par bonheur tu arrives parmi les premiers, n'hésite pas à installer poteaux et filets, à deux cela ne prend que quelques minutes.
- 3) Le badminton peut se pratiquer à la mode loisir ou sport. Dans les deux cas, muscles et tendons sont extrêmement sollicités. Il est donc vivement conseillé de s'échauffer quelques minutes avant de débiter.
- 4) Au cours d'un match, on se déshydrate très vite. Il est donc conseillé de boire régulièrement avant, pendant et surtout après un match. Cela pourra t'éviter crampes et courbatures.
- 5) Si tu es nouveau et que tu n'as aucune connaissance technique ou tactique, n'hésite pas à demander conseil aux autres.
- 6) 10 minutes avant la fin de la séance, il est vivement recommandé de faire quelques étirements. Tu verras la différence le lendemain matin.
- 7) À la fin de la séance, il est demandé à chacun de participer au rangement du gymnase : poteaux, filets, ramassage des volants usagés etc.